

COMMUNE DE BEAUMONT SUR VESLE

ARRETÉ 2023-1548

ARRETE MUNICIPAL

Portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2023

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire de BEAUMONT-SUR-VESLE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme CORPELET Carole	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/08/2023

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Beaumont-sur-Vesle, le 02 Mai 2023

Le Maire

André TETENOIRE

